

**Conseil des sites de Corse
Formation de la nature, des paysages et des sites
Séance du jeudi 12 octobre 2023
Relevé de conclusions**

Le conseil des sites de Corse réuni en formation « de la nature, des paysages et des sites », le jeudi 12 octobre 2023, sous la présidence de M. Vincent ARSIGNY, adjoint au secrétaire général pour les affaires de Corse, représentant le préfet de Corse, a examiné la demande de classement en espaces boisés présentée par la commune de Ventiseri.

Après examen, le conseil des sites rend l'avis suivant :

*Le conseil des sites de Corse rend un avis favorable à l'unanimité
à la demande de classement en espaces boisés
présentée par la commune de Ventiseri avec prise en compte de la recommandation de la DDT
de la Haute-Corse.
Le conseil des sites recommande à l'unanimité d'élargir la ripisylve à chaque fois que nécessaire
en lien avec la DREAL.*

P/le préfet de Corse et par délégation,
l'adjoint au secrétaire général
pour les affaires de Corse


Vincent ARSIGNY